

Document d'aide Circulaire 2016/1 « Publication – banques »

Relations entre les tableaux de publication et les annonces réglementaires

4 juillet 2019

Table des matières

1	Introduction	3
2	Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1	3
2.1	Tableau KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires	5
2.2	Tableau KM2 : Chiffres-clés essentiels « exigences TLAC (au niveau du groupe de résolution) »	7
2.3	Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque	7
2.3.1	Tableau OV1 en cas de publication complète	7
2.3.2	Tableau OV1 en cas de publication partielle	8
2.4	Tableau LI1 : Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires	8
2.5	Tableau PV1 : Ajustements de valeur prudentiels	9
2.6	Tableau CC1 : Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	9
2.7	Tableau TLAC1 : Composition du TLAC des banques systémiques internationales (au niveau du groupe de résolution)	9
2.8	Tableau LR1 : Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier	10
2.9	Tableau CR[*] : Risque de crédit	10
3	Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1 et le système d'annonce réglementaire	11
3.1	KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires	11
3.2	OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque	15
3.3	IRRBB-A/A1	16
3.3.1	IRRBBA	16
3.3.2	IRRBBA1	17
3.4	IRRBB1	20

1 Introduction

Ce document informe sur :

- les relations entre les tableaux de publication de la Circ.-FINMA 16/1 « Publication – banques », autrement dit sur les rapports entre certaines cellules de ces tableaux (chapitre 2) ;
- les relations entre les tableaux de publication, applicables avant par les banques de catégorie 4 et 5 et le système d'annonce réglementaire dans le cadre de l'état des fonds propres et des liquidités (cf. chapitre 3).

2 Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1

La matrice reproduite à la page suivante indique s'il existe des relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1. Si c'est le cas, les chiffres entre crochets indiquent dans lequel des sous-chapitres suivants ces relations sont détaillées.

Ainsi, le tableau KM1 reprend par ex. des valeurs des tableaux CCA1, CCyB1, LR2, LIQ1 et LIQ2. Le chapitre 2.1 détaille les différentes relations entre les champs. La valeur à la ligne 1, colonne a du tableau KM1 correspond par exemple à la valeur à la ligne 29, colonne a du tableau CC1. Ci-après, cette relation est exprimée comme suit sous forme abrégée :

$$[\text{KM1:1/a}] = [\text{CC1:29/a}]$$

La syntaxe générale est donc [TABLEAU:référence de la ligne/référence de la colonne].

		KM		OV		LI			PV1	CC			TLAC			GSIB1	CCyB1	LR		LIQ			CR[*]	CCR[*]	SEC[*]	MR[*]	IRRBB[*]	REM[*]
		KM1	KM2	OVA	OV1	LI1	LI2	LIA	PV1	CC1	CC2	CCA	TLAC1	TLAC2	TLAC3	GSIB1	CCyB1	LR1	LR2	LIQA	LIQ1	LIQ2	CR[*]	CCR[*]	SEC[*]	MR[*]	IRRBB[*]	REM[*]
KM	KM1									[1]						[1]		[1]		[1]	[1]							
	KM2												[2]															
OV	OVA																											
	OV1									[3]												[3]	[3]	[3]	[3]			
LI	LI1						[4]				[4]																	
	LI2						[4]																					
	LIA																											
PV1										[5]																		
CC	CC1	[1]			[3]				[5]		[6]						[6]											
	CC2						[4]			[6]																		
	CCA																											
TLAC	TLAC1		[2]														[7]											
	TLAC2																											
	TLAC3																											
GSIB1																												
CCyB1	CCyB1	[1]								[6]		[7]																
LR	LR1																											
	LR2	[1]																[8]										
LIQ	LIQA																											
	LIQ1	[1]																										
	LIQ2	[1]																										
CR[*]	CR[*]			[3]																		[9]						
CCR[*]	CCR[*]			[3]																								
SEC[*]	SEC[*]			[3]																								
MR[*]	MR[*]			[3]																								
IRRBB[*]	IRRBB[*]																											
REM[*]	REM[*]																											
OPA	OPA																											

2.1 Tableau KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires

[KM1:1/a]	=	[CC1:29/a]
[KM1:2/a]	=	[CC1:45/a]
	=	[LR2:20/a]
[KM1:3/a]	=	[CC1:59/a]
[KM1:4/a]	=	[CC1:60/a]
[KM1:5/a]	=	[CC1:61/a]
[KM1:6/a]	=	[CC1:62/a]
[KM1:7/a]	=	[CC1:63/a]
[KM1:8/a]	=	[CC1:65/a]
[KM1:9/a]	=	[CC1:66/a]
[KM1:9/b] en cas d'utilisation du tableau KM1 à publier à une fréquence trimestrielle (a)	=	[CCyB1:Total/d]
[KM1:9/a] en cas d'utilisation du tableau KM1 à publier à une fréquence semestrielle (b)		
[KM1:10/a]	=	[CC1:67/a]
[KM1:11/a]	=	[CC1:64/a]
[KM1:12/a]	=	[CC1:68/a]
[KM1:12b/a]	=	[CC1:68b/a]
[KM1:12c/a]	=	[CC1:68a/a]

[KM1:12d/a]	=	[CC1:68d/a]
[KM1:12e/a]	=	[CC1:68f/a]
[KM1:13/a]	=	[LR2:21/a]
[KM1:14/a]	=	[LR2:22/a]
[KM1:15/a]	=	[LIQ1:21/b]
[KM1:16/a]	=	[LIQ1:22/b]
[KM1:17/a]	=	[LIQ1:23/b]
[KM1:18/a]	=	[LIQ2:14/e]
[KM1:19/a]	=	[LIQ2:33/e]
[KM1:20/a]	=	[LIQ2:34/e]

2.2 Tableau KM2 : Chiffres-clés essentiels « exigences TLAC (au niveau du groupe de résolution) »

[KM2:1/a]	=	[TLAC1:22/a]
[KM2:2/a]	=	[TLAC1:23/a]
Remarque : le montant agrégé sur tous les groupes de résolution dans [KM2:2/a] n'est pas nécessairement identique au montant dans [KM1:4/a]		
[KM2:3/a]	=	[TLAC1:25/a]
[KM2:4/a]	=	[TLAC1:24/a]
[KM2:5/a]	=	[TLAC1:26/a]
[KM2:6c/a]	=	[TLAC1:14] / [TLAC1:13]
Applicable uniquement si la mention [Oui] figure dans [KM2:6b].		

2.3 Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque

Une distinction doit être faite entre le tableau OV1 avec publication complète ou partielle.

2.3.1 Tableau OV1 en cas de publication complète

[OV1:3/a] + [OV1:4/a] + [OV1:5/a]	=	[CR6: Total (tous les portefeuilles)/i] + [CR10: financements spéciaux: Total RWA]
[OV1:6/a]	=	[CCR1:6/f + CCR8:1/b + CCR8:11/b]

[OV1:11/a]	=	[CR10/titres de participation dans la méthode de pondération simple/total RWA] + les RWA pour les titres de participation du portefeuille de banque déterminés selon la méthode des modèles internes (§ 343-349 du texte Bâle II)
[OV1:16/c]	=	[SEC3:1/n + SEC3:1/o + SEC3:1/p + SEC3:1/q] + [SEC4:1/n + SEC4:1/o + SEC4:1/p + SEC4:1/q]
[OV1:21/a]	=	[MR1:9/a]
[OV1:22/a]	=	[MR2:8/f]
[OV1:25/a]	=	250% * [[CC1:73/a]+ [CC1:74/a]+ [CC1:75/a]]

2.3.2 Tableau OV1 en cas de publication partielle

[OV1:20/a]	=	[MR1:9/a]
[OV1:25/a]	=	250% * [[CC1:73/a]+ [CC1:74/a]+ [CC1:75/a]]

2.4 Tableau LI1 : Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires

Valeurs dans les colonnes (a) et (b) du tableau LI1	=	Valeurs dans les colonnes (a) et (b) du tableau CC2 avant l'extension de la présentation du bilan dans le but de présenter tous les éléments recensés dans CC2 (c.-à-d. avant l'étape 2 telle que décrite au chapitre 2 du document <i>Composition of capital disclosure requirements – Rules Text</i> , juin 2012, du Comité de Bâle (http://www.bis.org/publ/bcbs221.pdf))
Ligne « Total des actifs » : [LI1/c] à [LI1/f]	=	[LI2:1/a]

Ligne « Total engage- = [LI2:2/a]
ments » : [LI1/c] à [LI1/f]

2.5 Tableau PV1 : Ajustements de valeur prudentiels

[PV1:12/f] = [CC1:7/a]

2.6 Tableau CC1 : Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte

[CC1:66/a] = [CCyB1:Total/d]
(pour toutes les banques)

[CC1] : [CC2] Chaque position présentée dans CC2 doit être associée à la position correspondante dans CC1

2.7 Tableau TLAC1 : Composition du TLAC des banques systémiques internationales (au niveau du groupe de résolution)

[G-SIB niveau du groupe = [CCyB1:Total/d]
TLAC1:30/a]

2.8 Tableau LR1 : Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

$$[\text{LR1:8/a}] = [\text{LR2:21/a}]$$

2.9 Tableau CR[*] : Risque de crédit

$$[\text{CR1:1/d}] = [\text{CR3:1/a}] + [\text{CR3:1/b1}] \quad \text{avec } [\text{CR3:1/b1}] = [\text{CR3:1/b}] + [\text{CR3:1/d}] + [\text{CR3:1/f}]$$

$$[\text{CR1:2/d}] = [\text{CR3:2/a}] + [\text{CR3:2/b1}] \quad \text{avec } [\text{CR3:2/b1}] = [\text{CR3:2/b}] + [\text{CR3:2/d}] + [\text{CR3:2/f}]$$

$$[\text{CR1:1/a}] + [\text{CR1:2/a}] = [\text{CR2:6/a}]$$

$$[\text{CR4:8/c}] + [\text{CR4:8/d}] = [\text{CR5:8/j}]$$

3 Relations entre les tableaux de la Circ.-FINMA 2016/1 et le système d'annonce réglementaire

En cas de publication partielle, les banques des catégories 4 et 5 doivent publier certains tableaux. Les informations ci-après indiquent pour chaque cellule de ces tableaux où se trouvent les valeurs afférentes sur les formulaires du système d'annonce réglementaire (état des fonds propres, état des liquidités, annonce du risque de taux d'intérêt). Les désignations officielles des formulaires de la BNS et les références correspondantes des cellules sont utilisées.

3.1 KM1 : Chiffres-clés essentiels réglementaires

Tableau pour la publication annuelle

		Désignation en langue anglaise	Référence du formulaire de la BNS	Remarques
	T = année			
	Fonds propres pris en compte (CHF)	Available capital (amounts)		
1	Fonds propres de base durs (CET1)	Common Equity Tier 1 (CET1)	CASABISIRB, position 1.1.1, champ 240	
1a	Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model	n. d.	
2	Fonds propres de base (T1)	Tier 1	CASABISIRB, position 1.1, champ 002	
2a	Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model Tier 1	n. d.	
3	Fonds propres totaux	Total capital	CASABISIRB, position 1, champ 001	
3a	Fonds propres totaux, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model total capital	n. d.	

	Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)			
4	RWA	Total risk-weighted assets (RWA)	12.5 * CASABISIRB, position 2, champ 093	
4a	Exigences minimales de fonds propres (CHF)		CASABISIRB, position 2, champ 093	
	Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)	Risk-based capital ratios as a percentage of RWA		
5	Ratio CET1 (%)	Common Equity Tier 1 ratio (%)	CASABISIRB Position 1.4.5, champ 448 / 12.5 * CASABISIRB, position 2, champ 093	Ligne 1 / Ligne 4
5a	Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	Fully loaded ECL accounting model Common Equity Tier 1 (%)	n. d.	
6	Ratio de fonds propres de base (%)	Tier 1 ratio (%)	CASABISIRB Position 1.4.8, champ 452 / 12.5 * CASABISIRB, position 2, champ 093	Ligne 2 / Ligne 4
6a	Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	Fully loaded ECL accounting model Tier 1 ratio (%)	n. d.	
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	Total capital ratio (%)	CASABISIRB Position 1.4.11, champ 455 / 12.5 * CASABISIRB, position 2, champ 093	Ligne 3 / Ligne 4
7a	Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	Fully loaded ECL accounting model total capital ratio (%)	n. d.	

	Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)	Additional CET1 buffer requirements as a percentage of RWA		
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019) (%)	Capital conservation buffer requirement (2.5% from 2019) (%)	CASABISIRB Position 4.5.2	
9	Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	Countercyclical buffer requirement (%)	CASABISIRB Position 3.2.4.2, champ 593	
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique selon le standard minimal de Bâle (%)	Bank G-SIB and/or D-SIB additional requirements (%)	CASABISIRB Position 4.5.4, champ 596	
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	Total of bank CET1 specific buffer requirements (%)	n. d.	= lignes 8 + 9 + 10
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	CET1 available after meeting the bank's minimum capital requirements (%)	CASABISIRB, position 4.5.14	
	Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)			
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)		CASABISIRB, position 3.2.2.1, champ 484 + CASABISIRB, position 3.2.6.1, champ 491 + CASABISIRB, position 3.2.7.1, champ 493 - 3,5%	
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR) (%)		CASABISIRB, position 3.2.3.2, champ 487 + CASABISIRB Position 3.2.4.2, champ 593	
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		CASABISIRB, position 4.6.3.1	

12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		CASABISIRB, position 4.6.2.8.	
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR		CASABISIRB Position 4.6.1.1	
	Ratio de levier Bâle III			
13	Engagement global (CHF)	Total Basel III leverage ratio exposure measure	LERA_BIS Position 2, champ 021	
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	Ratio de levier Bâle III (%)	LERA_BIS Position 4, champ 042	= Ligne 2 / Ligne 13
14a	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	Fully loaded ECL accounting model Basel III leverage ratio (%)	n. d.	= Ligne 2a / Ligne 13
	Ratio de liquidités (LCR)	Liquidity Coverage Ratio		
15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	Total HQLA	LCR_G01_A, champ 268	Analogue LIQ1
16	Numérateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	Total net cash outflow	LCR_G01_A, champ 182 moins LCR_G01_A, champ 212	Analogue LIQ1
17	Ratio de liquidités, LCR (in %)	LCR ratio (%)	LCR_G01_A, champ 270	Analogue LIQ1
	Ratio de financement (NSFR)	Net Stable Funding Ratio		
18	Refinancement disponible stable (en CHF)	Total available stable funding	NSFR_G01, champ 75	
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	Total required stable funding	NSFR_G01, champ 352	
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	NSFR ratio	NSFR_G01, champ 356	

3.2 OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque

Tableau pour les banques soumises à publication partielle

		Référence du formulaire de la BNS	Remarques
1	Risque de crédit	CASABISIRB Position 2.1, champ 094	
20	Risque de marché	CASABISIRB Position 2.3, champ 155	
24	Risque opérationnel	CASABISIRB Position 2.4, champ 171	
25	Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)	CASABISIRB Position 2.5, champ 477	
27	Total (1 + 20 + 24 + 25)		

3.3 IRRBB-A/A1

3.3.1 IRRBBA

Publication d'informations qualitatives			
a – f; h: ---			
g	Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer Δ EVE et Δ NII dans le tableau IRRBB1 et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1, selon la répartition suivante :		
1	Modification de la valeur actuelle des fonds propres (Δ EVE)	Détermination des flux de paiement : prise en compte des marges de taux et des autres composantes	ZIR4: Champ 28
2		Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en œuvre	ZIR4: Champ 28
3		Taux d'escompte : description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation	ZIR4: Champ 27
4	Modification des revenus attendus (Δ NII)	Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs	ZIR4: Champ 30
5	Positions variables	Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables	ZIR4: Champ 29
6	Positions comportant des options de remboursement	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements	ZIR4: Champ 28
7	Placements à terme	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements	ZIR4: Champ 28
8	Options de taux automatiques	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements	ZIR4: Champ 28
9	Positions en dérivés	Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires	ZIR4: Champ 24 (pour dérivés non-linéaires)
10	Autres hypothèses	Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux	ZIR4: Champ 28

3.3.2 IRRBBA1

		Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
		Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie	Créances sur les banques	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 39, champ P	ZIR2B: Ligne 39, champ O		
	Créances sur la clientèle	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 40, champ P	ZIR2_B: Ligne 40, champ O		
	Hypothèques du marché monétaire	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 41, champ P	ZIR2_B: Ligne 41, champ O		
	Hypothèques à taux fixes	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 42, champ P	ZIR2_B: Ligne 42, champ O		
	Immobilisations financières	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 43, champ P	ZIR2_B: Ligne 43, champ O		

	Autres créances	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 44, champ P	ZIR2_B: Ligne 44, champ O		
	Créances découlant de dérivés de taux	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 45, champ P	ZIR2_B: Ligne 45, champ P		
	Engagements envers les banques	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 47, champ P	ZIR2_B: Ligne 47, champ O		
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 48, champ P	ZIR2_B: Ligne 48, champ O		
	Obligations de caisse	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 49, champ P	ZIR2_B: Ligne 49, champ O		
	Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	-	-	ZIR2-B: Ligne 50, champ P	ZIR2_B: Ligne 50, champ O		
	Autres engagements	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 51, champ P	ZIR2_B: Ligne 51, champ O		
	Engagements résultant de dérivés de taux	-	-	-	ZIR2_B: Ligne 52, champ P	ZIR2_B: Ligne 52, champ P		
Date de redéfinition du taux non définie	Créances sur les banques	-	ZIR1_CHF: Ligne 91, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 54, champ P	ZIR2_B: Ligne 54, champ O		
	Créances sur la clientèle	-	ZIR1_CHF: Ligne 92, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 55, champ P	ZIR2_B: Ligne 55, champ O		
	Créances hypothécaires à taux variables	-	ZIR1_CHF: Ligne 93, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 56, champ P	ZIR2_B: Ligne 56, champ O		

	Autres créances	-	ZIR1_CHF: Ligne 94, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 57, champ P	ZIR2_B: Ligne 57, champ O		
	Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	-	ZIR1_CHF: Ligne 96, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 59, champ P	ZIR2_B: Ligne 59, champ P		
	Autres engagements	-	ZIR1_CHF: Ligne 97, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 60, champ P	ZIR2_B: Ligne 60, champ O		
	Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-	ZIR1_CHF: Ligne 98, champ K	-	ZIR2_B: Ligne 61, champ P	ZIR2_B: Ligne 61, champ O		
	Total	-	-	-	Ligne champ--	Ligne champ-	-	-

3.4 IRRBB1

En CHF	Δ EVE (fluctuation de la valeur économique)		Δ NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	T	T-1	T	T-1
Hausse parallèle	ZIR2_A: Ligne 26, champ AJ	-	ZIR2_A: Zeile 50, Feld AJ	-
Baisse parallèle	ZIR2_A: Ligne 27, champ AJ	-	ZIR2_A: Zeile 51, Feld AJ	-
Choc dit <i>steepener</i>	ZIR2_A: Ligne 28, champ AJ	-		
Choc dit <i>flattener</i>	ZIR2_A: Ligne 29, champ AJ	-		
Hausse des taux à court terme	ZIR2_A: Ligne 30, champ AJ	-		
Baisse des taux à court terme	ZIR2_A: Ligne 31, champ AJ	-		
Maximum	MAX[-(ZIR2_A: Ligne 26, champ AJ); -(ZIR2_A: Ligne 27, champ AJ);-(ZIR2_A: Ligne 28, champ AJ);-(ZIR2_A: Ligne 29, champ AJ);-(ZIR2_A: Ligne 30, champ AJ);-(ZIR2_A: Ligne 31, champ AJ)]	-	MAX[-(ZIR2_B: Ligne 50, champ AJ); -(ZIR2_B: Ligne 51, champ AJ)]	-
Période	T		T-1	
Fonds propres de base (Tier 1)	ZIR2_A: Ligne 131, champ AJ		-	